



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
Bureau de la sécurité routière

FORMULAIRE DE DEMANDE D'EXTENSION DE CATEGORIE(S) POUR UN EECA

Maj 18/02/2021

Je soussigné(e),
exploitant(e) de l'école de conduite
souhaite obtenir une extension de mon agrément préfectoral n°E
afin de réaliser la formation sur les véhicules des catégories suivantes (à entourer) :

AM – A1 – A2 – A – B96 – BE – groupe lourd

ENSEIGNANTS

Nombre total d'enseignants (y compris l'exploitant) :

<u>Nom et prénoms de l'enseignant</u>	<u>Catégorie(s) enseignée(s)</u> B – A - PL	<u>N° autorisation d'enseigner</u>

NOUVEAUX VEHICULES LIES À L'EXTENSION

Catégories	Nombre de véhicules	N° immatriculation
AM		
A1		
A2		
A		
B		
B automatique		
B1		
B96 tracteur remorque		
BE tracteur remorque		
C		
CE tracteur remorque		
D		
DE tracteur remorque		

Autres véhicules (à préciser) : B1 – C1 – C1E – D1 – D1E

Je suis informé(e) :

que le préfet complète le dossier d'extension d'agrément par un extrait du casier judiciaire n° 2 du demandeur, afin de vérifier que ce dernier n'a fait l'objet d'aucune des condamnations mentionnées aux articles L. 213-3 et R. 212-4 du code de la route ;

qu'une fois mon agrément délivré, celui-ci peut être suspendu ou retiré si je ne remplis plus les conditions nécessaires à sa délivrance.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire et m'engage à signaler immédiatement tout changement concernant ma situation.

Je m'engage à signaler toute modification qui pourrait intervenir dans mon établissement dans les cinq ans à compter de la date d'agrément (travaux, enseignants, véhicules...).

Fait à,le ___/___/___

Nom et signature du demandeur :

Vous devez adresser votre dossier au préfet du département où se trouve le siège de l'établissement d'enseignement de la conduite.

Le dossier complet doit être envoyé par courrier uniquement :

**Préfecture de Tarn-et-Garonne
Bureau de la sécurité routière
2 allée de l'Empereur - BP 10779
82013 MONTAUBAN CEDEX**

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE D'EXTENSION DE CATÉGORIE(S)

→ **CATÉGORIE AM** (arrêté 8 novembre 2012)

POUR LE DEMANDEUR :

1) **le formulaire de demande d'extension** dûment complété ;

POUR LES MOYENS DE L'ÉTABLISSEMENT :

1) **une photocopie de l'arrêté d'agrément préfectoral**

1^{er} CAS : VÉHICULES APPARTENANT À L'EECA

2) **une photocopie du certificat d'immatriculation** du véhicule (scooter, quad...) ou bon de commande

3) **une photocopie de l'attestation d'assurance du véhicule**, couvrant sans limite les dommages pouvant résulter d'accidents causés aux tiers dans les conditions prévues par [l'article L. 211-1 du code des assurances](#).

2^{ème} CAS : VÉHICULE LOUÉ

2) **une photocopie du contrat de location** (scooter, quad...)

3) **une photocopie de l'attestation d'assurance du véhicule**, couvrant sans limite les dommages pouvant résulter d'accidents causés aux tiers dans les conditions prévues par [l'article L. 211-1 du code des assurances](#).

POUR LES ENSEIGNANTS DE LA CONDUITE :

4) **une photocopie recto-verso de l'autorisation d'enseigner** en cours de validité de(s) enseignant(s) de la conduite, rattaché(s) à l'établissement :

→ AM : l'enseignant doit être titulaire de la catégorie A, en cours de validité

→ **CATÉGORIES A1/A2/A ou B96/BE ou GROUPE LOURD** (arrêté du 8 janvier 2001)

POUR LE DEMANDEUR :

1) **le formulaire de demande d'extension** dûment complété ;

POUR LES MOYENS DE L'ETABLISSEMENT :

1) **une photocopie du certificat d'immatriculation** du véhicule (motocyclette ou remorque) ou bon de commande (fournir une copie du certificat d'immatriculation dès que vous l'obtenez)

2) **une photocopie de l'attestation d'assurance du véhicule** (motocyclette ou remorque), couvrant sans limite les dommages pouvant résulter d'accidents causés aux tiers dans les conditions prévues par l'[article L. 211-1 du code des assurances](#).

3) si remorque : **une photocopie du certificat d'immatriculation du véhicule tracteur** ou bon de commande (fournir une copie du certificat d'immatriculation dès que vous l'obtenez)

4) si remorque : **une photocopie de l'attestation d'assurance du véhicule tracteur**, couvrant sans limite les dommages pouvant résulter d'accidents causés aux tiers dans les conditions prévues par l'[article L. 211-1 du code des assurances](#).

POUR LES ENSEIGNANTS DE LA CONDUITE :

5) **une photocopie recto-verso de l'autorisation d'enseigner** en cours de validité de(s) enseignant(s) de la conduite :

→ **A1-A2-A** : l'enseignant doit être titulaire de la catégorie A, en cours de validité

→ **BE** : l'enseignant doit être titulaire de la catégorie BE, en cours de validité (soumis à visite médicale)

→ **PL** : l'enseignant doit être titulaire de la catégorie prévue par la formation, en cours de validité (soumis à visite médicale)

Pour tous renseignements, vous pouvez adresser un mail au bureau de la sécurité routière :
pref-agrement@tarn-et-garonne.gouv.fr